



Pierre Diebolt (à droite), responsable de l'unité Nuvisan sopolitaine, a accueilli les rencontres Cosmed 2019 dans ses locaux du Bioparc. Sans doute les prémices d'un rapprochement encore plus poussé.

COSMED EN CHIFFRES

811,
le nombre d'entreprises adhérentes, représentant 25.000 collaborateurs pour 4,8Mds€ de chiffre d'affaires (chiffres 2018)

5,
le nombre de cosmétopolis régionaux, dont Provence Côte d'Azur à Sophia. Sous les bons auspices de Cosmed, premier réseau des entreprises de la filière cosmétique en France

2,
le rang de la région au palmarès de la production nationale de cosmétiques et de parfums

400,
le nombre d'entreprises en parfumerie, cosmétique et arômes implantées en région Sud, dont 200 adhérentes rattachées au Cosmétopolis Provence Côte d'Azur

Un cosmétopolis pour Sophia Antipolis

AU PARFUM. Une 21^e rencontre Cosmed Côte d'Azur placée sous le signe de la cosmétique durable : presque une évidence au vu de l'actualité de l'écosystème. Marquée aussi par un positionnement toujours très fort sur la techpole.

Carton plein pour ce rendez-vous régional annuel, ce 27 juin, où quelque 70 acteurs de la filière cosmétique s'étaient inscrits pour vivre en direct le baptême officiel du Cosmétopolis Provence Côte d'Azur, qui a tout naturellement trouvé sa place au sein du futur Bioparc du site ex-Galderma, son nouveau siège. Et tout aussi naturellement adopté Jean-Louis Matout comme délégué régional. En guise de marraine, une toute fraîche députée européenne,

Caroline Roose, étiquette verte en porte-étendard et maralpinaise, venue échanger avec les entreprises sous pavillon Cosmed.

Cosmétopolis ?

Ils sont cinq en France, et se consacrent à la mise en réseau des entreprises de la filière cosmétique au niveau régional. Leurs armes : la mise en place de partenariats, avec les pôles de compétitivité, les universités, les labos de recherche, mais aussi la mise en

place de solides passerelles avec les autres filières innovantes alentour. Banco avec l'accueil sans réserve de Pierre Diebolt, directeur du site Nuvisan Sophia, devenu un acteur-clé de la chaîne cosmétique dans les Alpes-Maritimes. Actualité de Cosmed (chargée), focus sur le futur super-pôle né de la fusion PASS/Terralia, initiation à l'export sur son flanc réglementaire, point sur la fin programmée des plastiques dans les formules cosmétiques, c'est une

journée riche en enseignements et en optimisme quant au futur proche de la filière que Jean-Louis Matout et ses troupes avaient concoctée. "Nos métiers sont en effet engagés dans une mutation irréversible qui s'accélère prodigieusement, avec comme nouvelles exigences le respect impérieux de l'environnement et le dialogue, désormais direct, avec le consommateur" soulignait fort justement, par missive interposée, Jean-Marc Giroux, président de Cosmed,

exceptionnellement absent. Et de rappeler les deux "convictions" du collectif : une communication claire sur les valeurs de la filière et la transparence des informations scientifiques et techniques, mais aussi favoriser un meilleur accès à l'innovation pour les PME, "pas seulement technique ou industrielle, mais aussi l'innovation de penser autrement, en intégrant d'autres horizons." Message reçu cinq sur cinq, parlement européen compris.



PASS et Terralia entrent en fusion

Les deux pôles de compétitivité unissent leurs forces, filières et adhérents sans renier leur territorialité très Sud.

L'annonce a été faite un peu en amont de la fusion officielle, devant les adhérents Cosmed, par Claire Mermet, responsable de l'accompagnement du développement des entreprises innovantes de Terralia. "Et je suis convaincue qu'entre les acteurs qui produisent, contrôlent ou innovent sur la filière

de la matière première végétale (le noyau dur du pôle avignonnais) et ceux qui les utilisent sur le segment arômes, parfums ou cosmétologie, il y a beaucoup à partager." Après les assemblées générales extraordinaires convoquées par les deux pôles la semaine dernière, la fusion a donc été décidée. Pas encore d'identité définitive pour le super-pôle Alimentation, bien-être et naturalité porté sur les fonds baptismaux. Au nouveau conseil d'administration,

constitué dans la foulée, de choisir nom et président. Pour Claire Mermet, l'adaptation sera facile : "nous avons regardé nos activités, nos missions, nos adhérents, ceux de PASS, il y a une vraie cohérence pour favoriser la compétitivité des TPE-PME/startups via l'innovation collaborative, la recherche, la formation, pour répondre à des attentes sociétales majeures, en termes de sécurité, de traçabilité, de respect de l'environnement. Cosmétique ou alimentaire, les préoccu-

pations sont les mêmes." De l'agriculture au produit transformé, la filière est large et le nouveau réseau conséquent, avec ses 453 adhérents cumulés. "Depuis deux ans, beaucoup de startups nous ont rejoints, ce qui prouve la poussée de l'innovation sur ces filières, dans une région à fort potentiel." Le nouveau pôle affiche quatre axes de mission fondateurs : durabilité des ressources, procédés éco-performants, sécurité et performance des produits. **IA**